



1 OBJECTIFS DE LA FORMATION

Permettre au personnel de l'entreprise de **maîtriser son comportement en situation d'accident** et d'agir avec efficacité pour protéger la victime et préserver son état de santé dans l'attente des secours.

2 PUBLIC ET PRÉREQUIS

PUBLIC VISÉ

- Toute personne susceptible d'intervenir en qualité de secouriste dans l'entreprise

PRÉREQUIS

- Aucun prérequis

3 APTITUDES ET COMPÉTENCES VISÉES

- Acquérir les compétences de Sauveteur Secouriste du Travail
- Intervenir efficacement face à une situation d'accident
- Agir avec efficacité pour protéger la victime
- Préserver son état de santé dans l'attente des secours

4 MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

THÉORIE

- Exposés
- Débats dirigés

PRATIQUE

- Exercices d'application pratiques
- Animation conduite par des formateurs SST certifiés INRS

5 ÉVALUATION ET VALIDATION

- Épreuves certificatives conformes au référentiel INRS (cas concrets)
- Le **certificat SST** est délivré aux stagiaires ayant satisfait au contrôle du comportement
- Enregistrement des résultats dans l'outil de gestion FORPREV (suivi national) pour l'édition des certificats

DURÉE ET EFFECTIF

FORMATION INITIALE

14 h 2 jours

De 4 à 10 stagiaires

Effectif conforme au référentiel INRS

TARIF 270 € par personne

INFORMATIONS PRATIQUES



DÉLAI D'ACCÈS

2 à 4 semaines



DATES

Disponibles sur le site internet ou sur demande



VALIDATION

Certificat SST (INRS), valable 24 mois, enregistré sur FORPREV



LIEU (FORMATION EN INTER)

11/15 avenue de la Résistance

93100 Montreuil (métro Croix de Chavaux)



INTRA ENTREPRISE

Sur votre site, Paris, IDF et province sur demande



Accessibilité handicapée

Locaux accessibles aux personnes en situation de handicap. Adaptation sur demande.

MULTI STAGIAIRES ET INTRA

Nous consulter

01 48 58 54 38

contact@fcs-formation.fr





§ AUTORISATION D'EXERCICE ET TEXTES DE RÉFÉRENCE

Obligation de formation relevant des **articles R4224-15 et R4224-16 du Code du travail**, de l'article R6311-15 du Code de la santé publique, du décret n°2007-705, de l'arrêté du 2 mai 2005 et de l'arrêté du 24 juillet 2007. FCS Formation bénéficie d'une **habilitation délivrée par l'INRS** pour dispenser les formations SST et MAC SST, sous le numéro **1280002/2017/SST-01/O/1**, valable sur tout le territoire français.

6 MOYENS PÉDAGOGIQUES



Mannequins adulte, junior et bébé

masques individuels, protection individuelle, tête articulée



Plan SST de l'INRS

avec jeu de cartes magnets



Défibrillateurs, couvertures, tapis

trousse de maquillage, divers outils (scie, marteau, couteau) pour les cas concrets



Consommables

lingettes désinfectantes, compresses, cahier de suivi pour l'entretien sanitaire du matériel

7 CONTENU PÉDAGOGIQUE

DOMAINE DE COMPÉTENCE 1 · INTERVENIR FACE À UNE SITUATION D'ACCIDENT DU TRAVAIL

● Compétences visées

- Être capable d'intervenir face à une situation d'accident du travail
- Être capable de situer le cadre juridique de son intervention
- Être capable de réaliser une protection adaptée
- Être capable d'examiner la (les) victime(s) avant et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir
- Être capable de faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise
- Être capable de secourir la (les) victime(s) de manière appropriée

DOMAINE DE COMPÉTENCE 2 · CONTRIBUER À LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS DANS L'ENTREPRISE

● Compétences visées

- Être capable de mettre en application ses compétences
- Être capable de situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- Être capable de contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention
- Être capable d'informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la (des) situation(s) dangereuse(s) repérée(s)

À savoir : le certificat SST est valable 24 mois. Pour conserver sa validité, le sauveteur secouriste du travail doit suivre une formation de maintien et d'actualisation des compétences (MAC SST, 7 heures) avant l'échéance.



RÉFÉRENT PÉDAGOGIQUE

Grégory YOMTOB

Votre interlocuteur pour toute question sur le déroulé, l'adaptation du programme ou l'organisation de la session

